

ALERTE

ENLÈVEMENT



....la filière recherche

Après le vol des bijoux,
une nouvelle disparition signalée
au ministère de la Culture



14 avril 2026

Il est un peu passé inaperçu, car pour le trouver, il fallait mener un travail de recherche de longue haleine (et pas sur Sémaphore ! la publicité pour les concours de la filière Recherche est toujours semi-confidentielle) mais un arrêté du 27 février 2026 autorise l'ouverture d'un concours externe et interne d'ingénieur de recherche du ministère de la culture [<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053619146>]

Un concours... qui révèle une profonde inégalité

Jusque-là on devrait être ravi et content de voir que malgré la période d'austérité budgétaire, la filière Recherche n'est pas tombée dans l'oubli ! Malheureusement, lorsque l'on lit bien, on se rend compte qu'il y a beaucoup à redire surtout en termes d'égalité de traitement des agents qu'ils soient en spécialité Sciences Humaines et Sociales (SHS, soit les archéologues, les musicologues, ...) ou en spécialité Sciences appliquées aux Sciences Humaines et Sociales (essentiellement dans les laboratoires comme le C2RMF ou le LRMH).

En effet, si le concours externe n'est ouvert qu'aux Sciences appliquées aux SHS, ce qui doit refléter (on l'espère) les remontées des besoins des services, l'interne n'est lui réservé qu'aux SHS...

Où est l'égalité de traitement ? Les collègues des sciences appliquées (essentiellement dans les laboratoires) sont exclus de fait de possibilités d'évolution et de promotion par le biais de concours interne. Ils sont punis.

Mais pourquoi ? Là, se poser la question « est-ce que tous les chefs de services ont été interrogés ? » ou encore « Ont-ils fait remonter les besoins existants ? » est légitime. En effet, nombreux sont les collègues des laboratoires du ministère qui peuvent prétendre à un poste d'ingénieur de recherche. Le dernier concours IR de 2023 avait déjà posé ce problème avec des postes en externe pour les Sciences appliquées aux SHS et en interne, tous les postes étaient pour les SHS. Et, par ailleurs, les besoins de recrutements externes d'ingénieurs de recherche en Sciences appliquées aux Sciences Humaines et Sociales et en SHS sont toujours criants, comme le prouve les nombreux recrutements de contractuels dans les SCN et les DRAC.

On organise la pénurie, on organise l'injustice. Et certains agents n'ont aucune possibilité d'évoluer...

Des concours faits en dépit du bon sens et des besoins

On le sait, l'organisation des concours de la filière Recherche périlite depuis plusieurs années mais on commence à sérieusement toucher le fond ! Ils sont organisés de loin en loin, tous les 3, 4 ou 6 ans voire 10 ans entre 2006 et 2017 ! Et pourtant ce n'est pas faute d'avoir expliqué à plusieurs reprises comment cela devrait se passer pour que ce soit juste : tous les éligibles passent le concours interne et ce sont le ou les meilleurs qui changent de grade quelle que soit la spécialité, mais rien n'y fait. D'ailleurs, quand l'organisation était bien rodée, il n'y avait même pas de fiche de poste pour le concours interne, alors que maintenant, il y a une fiche de poste et que c'est ça ou rien ! Une organisation en dépit du bon sens !

Moins de concours, c'est moins de postes et donc moins de reconnaissance : c'est toute la recherche qui recule au ministère.

Une incohérence institutionnelle

Où est le pilote dans tout ça ? Visiblement pas à la nouvelle direction qui a pourtant « recherche » dans sa titulature mais qui semble seulement tournée vers la recherche menée dans les établissements d'enseignement supérieur du ministère (soit essentiellement l'architecture, les arts plastiques et la musique).

Recherche ≠ Scientifique : une confusion lourde de conséquences

On observe un effacement de la filière Recherche, avec la marginalisation des personnels et de leurs compétences, la fragilisation des parcours et des collectifs scientifiques et une perte des enjeux de recherche au sein de l'action du ministère, faute de lien avec ses agents.

Les ingénieurs, les techniciens, les assistants qui constituent la filière Recherche ont été intégrés de fait dans la filière Scientifique. Même sur Sémaphore, l'intranet du ministère, la filière Recherche n'apparaît plus. Les agents concernés n'ont été ni consultés ni informés, preuve du manque de considération dont ils font l'objet.

Or recherche et science ne sont pas synonymes.

La recherche c'est la science en action, en train de se faire : production de nouvelles connaissances, développement de méthodes, expérimentation, innovation, analyse sur le temps long. La science c'est la recherche stabilisée : savoir validé issu des processus de recherche, activités de conservation, d'étude, de documentation et de transmission.

Ces deux dimensions sont complémentaires, mais ne relèvent pas des mêmes métiers, ni des mêmes dynamiques.

En intégrant la filière Recherche à la filière Scientifique, le ministère invisibilise nos métiers, fragilise les trajectoires professionnelles et affaiblit sa capacité de productions de connaissances.

Confondre ces filières, c'est effacer les métiers de la Recherche au ministère de la Culture.

Une disparition silencieuse en cours, refusons-la !

Partout les mêmes menaces, la recherche patrimoniale est menacée. Les départs à la retraite massifs sont en marche et les pertes de savoir uniques sont en cours. Les équipes dans certaines structures sont en sous-effectif chronique, avec une dégradation du travail.

La recherche n'est pas une variable d'ajustement, elle est au cœur des missions du ministère.

Des carrières bloquées, un déclassement silencieux des agents de la filière Recherche

Nous assistons à une surqualification des agents Recherche (exemple des ingénieurs d'études recrutés à des niveaux très élevés jusqu'à bac + 8 et deux ans de post doctorat pour des postes prévus à bac+3), sans reconnaissances statutaires, des carrières figées, des blocages de promotion durable dans de nombreuses équipes.

Les parcours sont à l'arrêt, malgré des compétences élevées et un engagement constant.

Les personnels de la Recherche restent bloqués : des ingénieurs d'études sans perspective depuis trente ans, des ingénieurs de recherche bloqués dans leur échelon depuis plus d'une décennie. Pendant ce temps le corps de la conservation de la filière Scientifique a bénéficié d'une reconnaissance accrue, avec un accès à la catégorie A+. Pendant ce temps les enseignants des écoles d'architecture et des écoles d'art ont également vu leurs statuts évoluer, avec une meilleure reconnaissance de leurs missions et des cadres d'emploi plus lisibles.

La filière Recherche est restée à l'écart de ces dynamiques. Ce déséquilibre est injustifiable.

Nous demandons une révision des grilles et des évolutions de carrière, en lien avec les niveaux de diplôme, les compétences, les qualifications et le travail réel des personnels Recherche.

Des missions abandonnées en douce

La filière Recherche du ministère de la Culture est clairement à l'abandon. Des métiers et des expertises disparaissent en catimini (comme l'ethnologie). Aucune égalité de traitement n'existe entre les agents à poste égal sur des spécialités différentes. Quel avenir pour les agents ? Quelle motivation ?

Des services sous dimensionnés, des agents toujours plus sollicités

Recherche, encadrement, prospection de financement, montage et suivi de projets, assistance, expertise, gestion.... Les ingénieurs cumulent les responsabilités sans reconnaissance statutaire. Dans le même temps, on assiste à une explosion des tâches administratives (gestion, support, technique, sécurité) qu'ils doivent assumer en plus... Pour habiller des services, on en déshabille d'autres.

Toujours plus de missions, toujours moins de reconnaissance de la filière recherche : cette équation est inacceptable.

Une filière Recherche en voie de précarisation

Et surtout que veut faire le ministère de cette filière Recherche ?

Si c'est s'en débarrasser, ça commence à être un plan réussi avec de plus en plus de contractuels qu'il sera plus facile de supprimer que des titulaires fonctionnaires dans les fameux calculs obscurs du schéma d'emploi qui efface le plafond d'emploi. N'oublions pas que cette filière, qui est celle du terrain et de l'expertise, contribue largement à la mise en valeur du patrimoine français, vous savez celui pour lequel les touristes viennent dépenser leurs sous chez nous !

IL Y A URGENCE À DÉFENDRE LA FILIÈRE RECHERCHE :

- **Une reconnaissance claire et affirmée de la filière Recherche et des qualifications,**
- **Des recrutements et des moyens à la hauteur des missions du ministère,**
- **Une égalité d'accès aux concours (SHS / sciences appliquées),**
- **Un pilotage clair de la Recherche, sans exclus,**
- **De vraies évolutions de carrière,**
- **Une révision des grilles indiciaires, alignées sur les responsabilités et les qualifications,**
- **La fin de la dépendance structurelle aux appels à projets, qui mettent en concurrence les structures,**
- **La prise en compte du travail réel.**

ALERTE, ENSEMBLE AGISSONS, UN AUTRE CHOIX EST POSSIBLE

Quand la recherche disparaît, la connaissance s'éteint,

Sans connaissance, pas de politique culturelle,

STOP au démantèlement de la filière Recherche du ministère de la Culture.

SNAC-FSU (FSU Culture)
1 rue des Quatre Fils 75003 Paris
snac-fsu.fr
contact : snac-fsu@culture.gouv.fr

